

BULLETIN MUNICIPAL 2022

Montwicz
ville

Infos pratiques



Nouvelles installations

Lydia Tourand, infirmière de profession, titulaire de formations diplômantes en énergétique, en lithothérapie, en fleurs de Bach et en huiles essentielles, installée au 25 rue des Colombes à Montvicq, propose aux Montvicquois des séances de

- Reiki (relaxation, lâcher prise, stress, arthrose...)
- Lachochi (dépression, burn-out, douleurs chroniques...)
- Lithothérapie (énergie des pierres: troubles digestifs, douleurs, sommeil...)
- Fleurs de Bach (pour gérer les émotions anciennes ou passagères)
- Massages bien-être aux huiles essentielles (pour un moment de détente, des problèmes de circulation/lymphatique, tensions musculaires)

Pour un rendez-vous ou plus de renseignements contact au 06-20-16-97-61

Magali Trillaud, esthéticienne qualifiée depuis 9 ans, vous propose de nombreuses prestations de service à la carte (soins du visage et corps, ongles, extension cils à cils, volume russe)

Elle vous accueille mesdames à son domicile 9, rue du vert clos dans une pièce chaleureuse pour prendre soins de vous.

Pour un rendez-vous ou plus de renseignements contact au 06-63-09-21-36 ou Facebook institut rétro chic.

Nicolas DUPONT et Cécilia COUTAUD cogérants de la SARL DNC Elec vous proposent leurs services en électricité. Installés sur la commune, ils sont spécialisés en électricité et automatisme industriels et agricoles mais font aussi chez les particuliers divers travaux électriques. De l'installation au dépannage à la remise en conformité en passant par la maintenance des installations électriques en tout genre, ils ont aussi la possibilité d'installer et de raccorder des pompes de forages.

N'hésitez pas à les contacter au 07.63.44.52.88 ou sur Facebook pour plus de renseignements.

Une création d'entreprise, quel que soit votre statut, contactez-nous pour vous faire connaître.

Recensement citoyen

Les jeunes de la commune qui fêtent leurs 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le mois qui suit leur anniversaire.

Le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté et également d'être inscrit sur la liste électorale de la commune sans avoir à faire de démarche. De même, l'attestation délivrée est nécessaire pour l'inscription à un certain nombre d'examens.

Se munir de la pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Mot de l'équipe

Montvicquoises, Montvicquois

L'année 2022 aura été celle d'un retour progressif à une vie quasi normale.

La fin des contraintes de jauge et de distanciation lors des rassemblements a apporté une bouffée de liberté et un féroce appétit de célébrer plus intensément les événements. Les associations ont repris leurs activités et manifestations et la commune vous a proposé des festivités qui ont ranimé la convivialité.

Ainsi, lors de la fête patronale, malgré la chaleur accablante, des centaines de personnes ont investi la place, déambulant lors du marché, profitant du spectacle équestre et du feu d'artifice. La Montvicquoise, ouverte cette année aux cyclistes a réuni 80 participants. La fête de la citrouille fut particulièrement animée avec une centaine de personnes qui ont sillonné les rues du centre bourg à la recherche d'indices. Le repas des anciens s'est également tenu début octobre. Quant aux écoliers montvicquois, ils ont pu apprécier le spectacle de Noël avant de retrouver le Père Noël pour la distribution de cadeaux.

Le succès de ces animations variées illustre bien que le besoin de se retrouver et de se distraire est important et nous souhaitons que le programme proposé en 2023 enchante petits et grands.

Notre village demeure un village dynamique et attractif. En effet, s'il est un signe d'attractivité, c'est bien le secteur de l'immobilier et cette année encore la vente de maisons a été particulièrement importante avec l'installation principalement de jeunes séduits par la qualité de vie qu'offre Montvicq. Nous leur souhaitons la bienvenue et les invitons à se présenter en mairie.

Autre signe d'attractivité d'une commune, c'est le nombre d'enfants scolarisés à l'école : 64 écoliers arrivent chaque matin accueillis par leurs professeurs et les agents communaux. Nous les remercions toutes pour leur dévouement au quotidien.

En 2022, l'équipe municipale a mené à bien des projets identifiés dans sa profession de foi. Nous avons entretenu notre patrimoine communal qu'il soit matériel (voirie, réhabilitation d'un mur de l'église, évacuation des sanitaires à l'école) ou naturel (restauration de chemin de randonnée). De même des aménagements ont été réalisés à la Salle Multi-Activités avec l'acquisition de matériel (chambres réfrigérées, lave-vaisselle) et à la gare avec l'installation d'un nouveau jeu. Enfin le renouvellement du matériel communal s'est poursuivi avec notamment l'achat d'un broyeur de haie et d'une pompe de relevage à la station d'épuration des Passeaux.

Cette année encore tous ces investissements ont été financés grâce aux subventions de nos partenaires et par autofinancement, signe d'une bonne gestion et d'une trésorerie saine et équilibrée.

Le début de l'année coïncide avec la préparation du budget. Le contexte économique difficile qui touche les particuliers et les collectivités territoriales n'épargne pas Montvicq. Les coûts explosent dans de nombreux domaines (alimentation, gaz, électricité, matériaux). Le budget 2023 sera nécessairement contraint si nous souhaitons tenir notre engagement de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière.

Pour maîtriser les coûts de l'énergie, des mesures ont été mises en place : températures raisonnables à l'école et dans les bâtiments communaux, participation aux frais de chauffage lors des locations hivernales pour les particuliers et les associations. Les illuminations ont été maintenues mais limitées dans le temps et sur le territoire communal. Les guirlandes sur la place sont quant à elles alimentées par des piles réutilisables.

Mais nous devons poursuivre nos efforts et c'est pourquoi les élus ont acté l'extinction prochaine de l'éclairage public de 21h à 6h30. Parallèlement un programme de remplacement des ampoules classiques et énergivores par des LED va être mis en place et une réflexion est menée afin de réduire le nombre de candélabres dans la commune.

Cette crise économique et énergétique nous oblige à rivaliser d'ingéniosité pour mettre en œuvre nos projets tout en maîtrisant notre budget communal. Malgré les difficultés, il nous faut continuer à agir et à avancer.

En 2023, nous travaillerons sur de nouveaux projets. Ainsi de gros travaux d'isolation et de réaménagement seront réalisés à l'école, la réfection du parking de la Salle Multi-Activités sera engagée et la stabilisation des allées du cimetière est à l'étude.

Cette année enfin nous pourrons nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 12 janvier à 18h30 à la Salle Multi-Activités. Elle sera l'occasion pour l'équipe municipale de vous présenter le bilan de son programme à mi-mandat.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, l'ensemble du conseil municipal vous souhaite une belle et heureuse année 2023 emplie de convivialité et de joies partagées.

L'équipe municipale

Le Conseil municipal

Séance du 4 février 2022

À la suite de dégradations lors des locations des salles communales, les cautions demandées ont été augmentées. Ainsi pour louer la salle de la gare il sera demandé 250€ pour le matériel loué et 100€ pour le ménage alors qu'à la Salle Multi-activités les montants seront de 500€ et 150€.

La compétence numérique des écoles appartient à la communauté de communes. A ce titre, celle-ci a doté les écoles de son territoire d'équipement numérique à vocation pédagogique. L'école de Montvicq va être équipée d'une classe mobile tablettes. Afin de fixer les rôles et engagements de la communauté de communes et de la commune, une convention de partenariat a été signée en ce qui concerne la maintenance, la sécurité et l'assurance des équipements.

Le conseil municipal a sollicité l'état en déposant trois demandes de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour trois de ses projets: Réfection de la façade et du pignon de l'église, installation d'un jeu à l'ancienne gare, réfection et aménagement de la cantine.

Le conseil municipal a parallèlement sollicité le conseil départemental en déposant deux demandes de subvention l'une pour l'église dans le cadre des subventions au patrimoine rural non protégé et l'autre pour son programme de voirie 2022.

Des travaux ont été effectués sur le patrimoine communal: Les radiateurs du logement communal au-dessus de la poste ont tous été changés par des radiateurs électriques à inertie afin de garantir au locataire une meilleure qualité de chauffage tout en réduisant les coûts. Les évacuations des sanitaires de l'école ont également été refaites.

Séance du 25 mars 2022

Vote des comptes administratifs 2021 de la commune et du budget assainissement.

Vote du budget primitif 2022 de la commune et du budget assainissement.

Le budget communal de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 703 155€. Les élus ont provisionné en dépense l'augmentation des fluides (énergie, essence) mais également des matériaux, fournitures et alimentation pour la cantine. Côté recette, les dotations de l'état baissent.

Le budget communal d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 219 119€.

Vote du taux des taxes locales: le conseil a maintenu le taux des taxes locales.

- Taxe sur les propriétés non bâties: 32.48%

- Taxe sur les propriétés bâties: 32.07%

Vote des contributions aux organismes de

regroupement

- SDE (Syndicat de l'énergie) 18 500€ (éclairage public, dissimulation des réseaux électriques du bourg). Cette contribution ne prend pas en compte la consommation électrique des bâtiments communaux.

- Le collège de Doyet est le dernier collège intercommunal de France. A ce titre, les communes participent au financement de la scolarité de leurs collégiens. La commune de Montvicq a payé 3 406€ correspondant à 131€ par élève.

- Vote des subventions aux associations, les sommes allouées sont identiques à celles de 2021.

Le conseil municipal a sollicité la communauté de communes en déposant trois demandes de subvention au titre des fonds de concours pour un montant total de 6 000€. En plus de l'installation de l'aire de jeux et de réfection de la cantine, a été demandée la contribution de la communauté de communes pour la réfection d'un chemin de randonnée (chemin des Bertucats)

La commune de Montvicq a signé avec la communauté de communes une convention de mise à disposition de la Salle Multi-Activités pour les ateliers théâtres et les rencontres théâtrales.

Séance du 10 juin 2022

Dans le cadre du nouveau dispositif de solidarité rurale, la commune de Montvicq a déposé une demande de subvention à hauteur de 5 000€ auprès du conseil départemental pour l'achat d'une épareuse.

Une motion de soutien au service des urgences du centre hospitalier de Montluçon-Néris les Bains a été votée.

Le conseil municipal a signé avec la communauté de communes une convention de mise à disposition du personnel. Ainsi, pour pallier des absences ponctuelles d'agent de l'intercommunalité, celle-ci pourra solliciter des agents administratifs des communes membres selon leur disponibilité.

Pour donner suite à nombreuses demandes de particuliers, il sera désormais autorisé d'installer des barnums lors de la location de la salle de la gare.

Séance du 8 septembre 2022

La commune a renouvelé pour deux ans la convention qui la lie avec le BDQE (Bureau Départemental de la Qualité de l'eau). Celui-ci apporte à la commune une assistance technique pour l'assainissement collectif (visite et contrôle des installations, analyse des prélèvements...)

Renouvellement du bail pour un an avec la filiale d'Orange, TOTEM, pour l'antenne relais située Chemin des Caumartels.

Le conseil municipal a octroyé un complément de subvention à l'association du Don du sang pour compenser le vol

d'une partie de son stock. De même, une subvention a été accordée à l'association Montvicq en Fête, association créée en avril 2022 qui n'avait pas été dotée lors du vote du budget en mars.

Après 51 ans de bons et loyaux services, Gérard Péleras a quitté ses fonctions au sein de l'AS Montvicq. La commune a souhaité participer à l'achat des maillots floqués réalisés pour son jubilé organisé le 27 août.

Le conseil municipal a délibéré afin d'autoriser Madame le Maire à donner un avis défavorable pour l'installation de mobil-home permanent sur la commune. En effet devant la multiplication des demandes, les élus ont souhaité harmoniser les constructions. Rappel du code de l'urbanisme: Les résidences mobiles de loisirs (mobil-home) ne peuvent être installées que dans les parcs résidentiels de loisirs, les villages vacances et les terrains de camping. Ils ont un usage exclusivement de loisirs à la base. Si l'usage du mobil-home devient un habitat permanent ou un usage professionnel, il relève du droit commun des constructions: un permis de construire doit donc être déposé si la surface est supérieure à 20 m2 ou une déclaration préalable si celle-ci est inférieure à 20m2.

Le conseil a souhaité répercuter une partie des frais d'énergie notamment de chauffage sur le tarif des locations pour les particuliers mais également pour les associations. Ainsi pour toutes locations entre le 15 octobre et le 15 avril, une participation aux frais de chauffage de 30€ sera demandée pour la Salle Multi-Activités et 20€ pour la gare. De même une participation annuelle de 50€ sera facturée aux associations qui utilisent une salle communale de manière hebdomadaire.

Séance du 8 décembre

Le conseil municipal a délibéré afin de rendre obligatoire le contrôle de conformité des installations de collecte intérieure des eaux usées ainsi que leur raccordement au réseau public, à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier raccordé directement ou susceptible de l'être au réseau d'assainissement. La commune propose cette prestation moyennant 90€.

Pour faire face aux dépenses d'entretien des stations d'épuration et afin de solliciter les subventions de l'agence de l'eau pour les futurs travaux de renouvellement de réseau, la taxe d'assainissement sera de 1.25€/m3 avec un minimum de 40m3 à compter de la facturation 2023.

Renouvellement de la subvention communale au SAPADHE (Service Accompagnement Pédagogique à Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole) qui a accompagné un élève montvicquois durant l'année scolaire.

Centre social d'action communale (CCAS)

Repas du CCAS



Le dimanche 2 octobre a eu lieu à la Salle Multi-Activités le traditionnel repas des anciens. Une soixantaine de personnes avait répondu à l'invitation des membres du CCAS.

Après avoir dégusté un repas préparé par le traiteur Friaud, les convives ont pu apprécier le spectacle proposé par Emmauelle Barse et sa compagnie.



L'après-midi s'est achevé par quelques pas de danse autour du son de l'accordéon.

Distribution des colis aux anciens

Afin de garder contact avec ceux et celles qui n'avaient pas pu se déplacer pour le repas, les membres du CCAS leur ont distribué un colis gourmand.



Une centenaire originaire de Montvicq.....

Madame Geneviève Chabroulet, originaire de Montvicq et résidente de la maison de retraite de Montmarault a fêté le 31 décembre 2021 ses 100 ans.

En début d'année, Madame Guillaumin, 1ère adjointe, accompagnée de Madame Fenoyer, conseillère et membre du CCAS lui ont offert une corbeille de douceur et une composition de fleurs. Elles lui ont souhaité au nom de la commune et du CCAS, encore de longues années de bonheur.



Nos réalisations

Réfection et réaménagement de la cantine

Dans la partie restauration de la cantine, les matériels énergivores et obsolètes ont été renouvelés. Ainsi deux armoires réfrigérées et un nouveau lave-vaisselle ont été installés. De même, afin de rendre cet espace plus fonctionnel le piano a été déplacé et un meuble en inox installé.



Parallèlement dans l'espace préparation, un nouveau piano a remplacé l'ancien.

Ces travaux d'un montant total de 16 078€ TTC ont été subventionnés à hauteur de 2 000€ par la communauté de communes et de 4 689€ par l'état.

Installation d'un jeu sur le site de l'ancienne gare.



Cet investissement s'élève à 9 232.80 € TTC et a été subventionné à hauteur de 2 501€ par la communauté de communes et de 2 692€ par l'état

L'année passée, la commune a investi dans création d'un terrain multisports qui répond aux besoins des adultes et adolescents. Cette année nous avons souhaité mettre à disposition des plus petits un jeu sur un site à proximité.

Ainsi l'ensemble des montvicquois aura à sa disposition des équipements appropriés à leur âge.

Réfection de la façade et du pignon de l'église.

Constatant que des pierres se désolidarisaient entre elles et que des oiseaux nichaient dans les interstices formés, des travaux de réfection de la façade et du pignon côté rue de l'hiver 54 ont été réalisés à l'église.



Ce projet a consisté tout d'abord à sécuriser les abords de l'église des chutes de pierres, à solidariser ces dernières entre elles mais également à éviter les infiltrations d'humidité dans les murs de l'église.



Ces travaux d'un montant total de 13 800€ TTC ont été subventionnés à hauteur de 4 025€ par l'état et 3 450€ par le conseil départemental



Aménagement d'un chemin de randonnée

Prolongeant les travaux initiés par la commune voisine de Louroux-de-Beaune, des travaux d'élargissement et d'aménagement d'un montant de 3 540 €TTC ont été réalisés sur le chemin des Bertucats.

Les élus souhaitent rendre hommage à Dominique Meloux, disparu brutalement début décembre, qui a réalisé cet aménagement comme bien d'autres à Montvicq notamment le City-Park. Par sa disponibilité, son implication et son travail, il a participé à l'embellissement de notre commune.

Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 1 475€ par la communauté de communes

Ce programme d'aménagement de chemins communaux se prolongera dans les années à venir et permettra un entretien plus facile.



Acquisition de matériel

Afin d'entretenir la commune, deux investissements ont été réalisés cette année.

L'ancien broyeur de haie de 1994 a été remplacé par un broyeur neuf. Cet investissement s'élève à 27 000€ et a été subventionné 5 000€ par le conseil départemental.

Pour nettoyer le milieu des chemins, un girobroyeur d'occasion a été acquis pour un montant de 1 200€.

Les routes

Le programme voirie 2022 d'un budget total de 35 458.80€ TTC a été financé à hauteur de 30% par le conseil départemental.

Parmi les réfections figurent

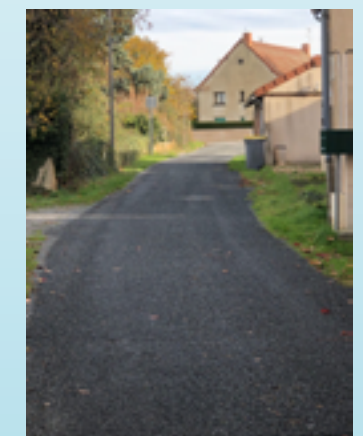
- Impasse du Cluzeau
- Rue des Papillons
- Rue du Bas Varennes
- Une partie de la rue du Vernet
- Rue du Fournil
- Chemin des Maraudeurs



Impasse du Cluzeau



Rue des Papillons



Rue du Fournil

Vie de la commune

Louane et Juline PERON, deux Montvicquoises Championnes de France 2022



3 épreuves, 3 titres :

- Louane engagée en CSO en équipe A Elite section Excellence remporte la médaille d'or avec 3 parcours sans faute.

- Juline engagée en équifun en équipe poussin section Excellence remporte la médaille d'or.

Juline était aussi engagée en CSO en équipe A1 et remporte la médaille d'argent.

Un joli palmarès tout au long de l'année pour les deux cavalières puisqu'elles sont aussi respectivement

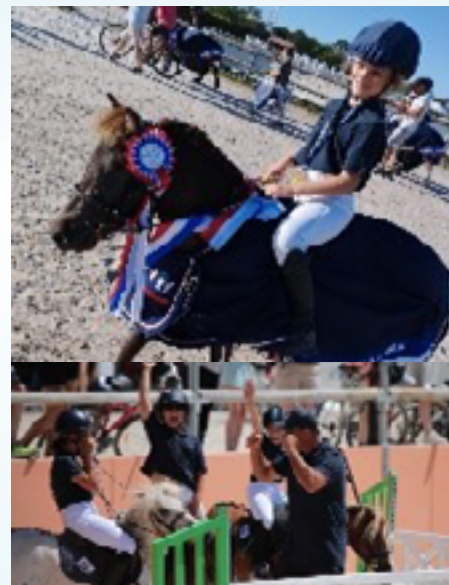
- Championne du département de l'Allier en Equifun et 3ème en CSO A Elite pour Louane.

- Championne du département de l'Allier en CSO A2 et 3ème en Equifun pour Juline.

Leurs montures Ida du Theil, Elkoprah d'Utopie et Dewey du Theil ont performé en offrant régulièrement des victoires à leurs cavalières.

L'équifun est une épreuve où il faut réaliser un parcours composé d'une succession de dispositifs à effectuer au chronomètre. Ces dispositifs alternent maniabilité, saut et adresse et comportent des options de franchissement de difficulté variable.

Les coaches Audrey et Edouard LORTHIOIS du Domaine Equestre du Theil ont engagé Louane et Juline aux Championnats de France d'équitation la semaine du 9 au 16 juillet 2022 à Lamotte Beuvron.



Les ateliers théâtre

L'atelier théâtre de Montvicq, organisé par la Communauté de Communes, a présenté le spectacle que les enfants ont préparé tout au long de l'année: Petite Ange, le 20 juin à 18h30. Chaque lundi, après l'école, les 6 enfants de l'atelier se sont retrouvés avec Emmanuelle Bertho, Cie Fous Allier, pour répéter entre jeux de mise en confiance, d'expression corporelle, d'improvisation et mise en scène de la pièce; entre fous rires, émotions et application. Et, le 20 juin, Dimitri, Elina, Louise, Pacôme, Pomme et Zia ont interprété magistralement cette histoire qu'on pourrait résumer par "Il était une fois un petit ange qui habitait une toute petite planète et qui avait besoin d'amis..." Merci à eux !!! Rendez-vous en septembre pour une nouvelle pièce !

Les ateliers théâtre ont lieu tous les lundis à la SMA de 17h15 à 18h45



La fête patronale

La fête patronale reste le grand moment de l'année. Cette année et pour la première fois elle a été organisée conjointement avec la nouvelle association « Montvicq en fête »

Le marché artisanal

Il a réuni 18 exposants installés autour de l'église. La municipalité a privilégié les producteurs locaux: Vinaigre de la carrière, produits de l'asinerie de Hyds, fromage de Louroux-de-Beaune mais également les artisans locaux: bijoux en papier, bougies, ferronnerie, fleurs de savon, création de jeux de société sans oublier les glaces montvicquoises qui vous ont rafraîchis.



La fête patronale

Repas

A midi et malgré la chaleur, 130 personnes ont dégusté la paella accompagnée d'une sangria bien fraîche.



Concours d'épouvantails

Les participants au concours d'épouvantails ont été récompensés par les élus avec sac, serviette, pistolet à eau et friandises. Merci à Mia, Adriana, Nael, Léon, Mélissa, Noémie, Chloé Giulia, Annabelle et Martin.



Concours des maisons fleuries

Les élus ont également remercié les participants au concours des maisons fleuries

Remise des clefs USB aux futurs collégiens.....

L'école primaire c'est terminé pour les 7 élèves rentrant en sixième en septembre. A cette occasion, les élus leur ont remis une clef USB qui leur sera utile pour accomplir les futurs travaux et activités qu'ils auront à accomplir au collège.

Pour clôturer ce moment chaleureux, les élèves ont partagé un goûter, visiblement heureux d'avoir reçu ce cadeau qui leur rappellera leurs années en classe primaire à Montvicq et qui annonce le début d'une nouvelle aventure scolaire.



Spectacle équestre

Le terrain communal fut le théâtre du spectacle de voltige équestre. Petits et grands étaient nombreux à guetter un petit coin d'ombre pour admirer la voltige cosaque proposée par la troupe Viking.



Soirée

En soirée, 230 repas furent servis sur la place avant que le feu d'artifice n'illumine le ciel montvicquois. Les participants, profitant de la douceur de la nuit se sont ensuite retrouvés autour des tourets pour terminer la soirée dans une ambiance festive.



La Montvicquoise

Pour sa 11^{ème} édition, la Montvicquoise a réuni 82 participants accompagnés d'une dizaine de chiens de tout gabarit et de toutes races du caniche au bouvier.

Pour la première fois cette année, en plus des deux parcours pour les marcheurs de 8 et 14 km, la Montvicquoise a accueilli les vététistes pour une boucle de 40 km. Tous ont sillonné la campagne environnante à la découverte de chemins en pleine forêt, de ruisseaux, de hameaux et d'autres richesses de notre patrimoine.

Les randonneurs se sont retrouvés à l'ancienne gare pour le pot de l'amitié offert par la municipalité.



Le téléthon

La SMA de Montvicq a été le cadre d'un week-end end de partage autour de la pratique du yoga. Différents intervenants de la région (Maureen Bertrand, Agnès Wach, Cédric Bouchet, Christine de Bussy et Armelle Boquillon) ont réuni près d'une centaine d'élèves. Les bénéfices réalisés ont été intégralement versés pour la cause du Téléthon. Un grand Merci à tous les participants.



La remise des diplômes du brevet

Le vendredi 2 décembre, les élèves de troisième et leurs familles étaient conviés à la remise des diplômes du DNB. Après les félicitations adressées par Monsieur Fournier, principal, ils ont reçu leur diplôme des mains des élus.

A cette occasion, ils ont pu échanger avec leurs anciens professeurs et retrouver leurs camarades de l'an dernier.



La fête des citrouilles

Ce lundi 31 octobre, à la tombée de la nuit, sorcières, loups-garous, clowns, vampires se sont regroupés sur la place de l'église.

Les participants, munis d'un plan, ont arpenté les rues en quête d'indices leur permettant d'obtenir un code. Sur leur parcours ils ont pu rencontrer d'étranges créatures notamment un fantôme à l'école.

En échange du code, les participants ont été récompensés par des bonbons et par une soupe préparée par les élus.



La magie de Noël

Spectacle interactif

Un spectacle de Noël interactif a été présenté aux enfants de l'école le lundi 5 décembre à la SMA. Avec enthousiasme, ils ont voyagé à travers le temps, à la recherche des cadeaux disparus.



Repas de Noël

Les enfants ont dégusté le repas préparé par Maria entouré de leurs professeurs, du personnel communal et des élus.



Père Noël

La distribution des cadeaux offerts par la municipalité.



Agenda communal 2023

Vœux de la municipalité	Jeudi 12 Janvier	Salle Multi-Activités
Fête patronale	Samedi 15 juillet	Place du village
La Montvicquoise	Dimanche 10 septembre	Gare
Repas des anciens	Dimanche 8 octobre	Salle Multi-Activités
Fête de la citrouille	Mardi 31 octobre	Place du village



Informations communales

Les stations d'épuration ne sont pas des poubelles.

Lingettes, rouleaux de papier toilette, tampons hygiéniques: même estampillés « biodégradables » ils n'ont pas le temps de se désagréger pendant leur trajet dans le réseau d'assainissement.

Le trajet de votre lingette

- En moins de 30 minutes, elle arrive à la pompe de relevage de la station d'assainissement sans avoir eu le temps de se désagréger.

- Les paniers dégrilleurs ne peuvent filtrer ces amas de lingettes et sont donc obstrués.

- Les lingettes s'enroulent autour des hélices de la pompe, celle-ci se bloque. Sans intervention rapide des employés communaux: **PANNE DU MOTEUR.** La pompe est inutilisable !

Pour préserver votre réseau d'assainissement et éviter le blocage des pompes, jetez vos lingettes, rouleaux de papier toilette dans la poubelle noire.

Cette année, nous avons dû faire réparer une pompe de relevage et changer l'autre pour un montant total de 10 000 €. Ces réparations auront un impact sur votre facture d'assainissement 2023 puisque le conseil municipal a été contraint d'augmenter le taux de la taxe d'assainissement.



Autorisations d'urbanisme

Vous souhaitez effectuer des travaux sur votre propriété

- Modifier l'aspect extérieur de votre maison (toiture, velux, porte-fenêtre)

- Créer ou procéder à la réfection d'un mur de clôture

- Créer une nouvelle surface habitable (véranda, terrasse)

- Construire un abri de jardin, un appentis, une piscine

- Changer la destination d'un immeuble (rénover une grange en habitation...)

- Créer un accès à votre propriété

- Buser le fossé en bordure de voie publique

Pour tous ces projets, il vous faut déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (autorisation de voirie, déclaration préalable, permis de construire). Quels que soient les travaux, il est conseillé de

se renseigner à la mairie sur les règles applicables.

Le Certificat d'Urbanisme: Il est recommandé d'en demander un lors de l'acquisition d'un terrain avec ou sans projet de construction. Ce CU vous fournira les renseignements généraux du terrain et les règles d'urbanisme qui lui sont applicables. Le CUB vous permettra de savoir si votre terrain est constructible. En aucun cas, il ne délivre une autorisation pour faire des travaux.

Depuis le 1er janvier 2022, ces demandes d'autorisation peuvent aussi se faire en ligne via le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU). Néanmoins, afin que cette nouvelle procédure ne soit pas un obstacle pour les personnes éloignées du numérique, le dépôt des dossiers papier en mairie est toujours possible.

Entretien des routes et des accotements



La commune de Montvicq est desservie par différentes catégories de voies de circulation, principalement des routes départementales et communales.

Suivant leur classement, ces voies et leurs annexes: accotements, avaloirs, signalétiques

etc ... sont entretenues par le département (service de l'équipement de Commeny) ou par la commune (services techniques ou prestataires extérieurs mandatés par la mairie).

Les voies privées doivent être entretenues par leur propriétaire.

Le cimetière

L'espace de recueillement à proximité du jardin du souvenir a été aménagé avec des nouvelles plantations. Des bancs seront installés en début d'année.

La commission cimetière poursuit son fastidieux travail de recherche des héritiers des concessions non entretenues ou nécessitant des travaux.

Ces recherches terminées, un procès-verbal constatant l'abandon des concessions funéraires sera dressé et affiché au cimetière et en mairie.

Le décret 2022-1127 du 5 août 2022 apporte une modification concernant le délai obligatoirement

laissé par la commune aux héritiers après l'exécution des formalités de publicité. Ce délai passe de 3 à 1 an.

Passé ce délai, les concessions pourront être reprises.

Prenez contact avec le secrétariat de la mairie pour toutes informations.



La sobriété énergétique

La commune de Montvicq comme tout un chacun subit l'augmentation du coût de l'énergie et s'est engagée dans une démarche de sobriété énergétique.

Concernant l'éclairage public, les élus ont travaillé avec le SDE de l'Allier (Syndicat Départemental d'Énergie)

La première mesure prise sera la réduction de l'amplitude horaire. Les lampadaires s'éteindront plus tôt et se rallumeront plus tard.

Un inventaire a été établi: la commune dispose de 156 candélabres dont 119 sont considérés comme énergivores. Le renouvellement de ces derniers avec des ampoules LED permettra une baisse de la consommation.

Ce renouvellement a un coût puisque le changement par candélabre s'élève à 700€ subventionné à hauteur de 50% par le SDE et 30% par le conseil départemental.

De même une étude montre qu'un certain nombre de candélabres n'ont plus de justification compte tenu de leur implantation.

La sobriété énergétique passe également par la vigilance de chaque utilisateur des équipements communaux.

Ainsi le personnel communal, les enseignantes, les associations culturelles et sportives ont été sensibilisées aux impératifs d'économie d'énergie.

De même, le conseil municipal a instauré une participation aux frais de chauffage lors des locations hivernales des salles communales.

Le centre social Mon Village

La commune de Montvicq adhère au Centre Social Mon Village qui a changé de nom au 01.01.2022.

Il propose des services et des activités, de la petite enfance aux personnes âgées en passant par les familles. Cette association a pour vocation de répondre aux besoins et attentes des habitants. Le Centre Social est un lieu d'accueil et d'écoute ouvert à TOUS et pour TOUS à travers différentes activités:

La petite enfance

- RPE: Relais Petite Enfance

- une Halte-Garderie à Montmarault pour l'accueil des enfants de 2 mois ½ à 4 ans.

- 2 multi accueils: Cosne et Bézenet: du lundi au vendredi pour les enfants dès 2 mois ½ à 4 ans. De 7h30 à 18h30. Accueil régulier et occasionnel.

L'enfance Jeunesse

Le Centre Social gère également les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Crok' Loisirs à Villefranche d'Allier, La Fourmière à Montmarault et aussi de Bézenet, ouverts toute la journée les mercredis et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (19h pour Montmarault) pour les enfants âgés de 3 à 14 ans.

Contacts: Villefranche: 04.70.02.90.47, Montmarault: 04.70.07.39.60 et Bézenet: 04.70.07.41.69

Le Centre Social propose aussi des accueils périscolaires sur les communes de Bézenet, Doyet, Montvicq, Montmarault, Villefranche, Chavenon, Venas, avant et après l'école dès 7h30 (7h sur demande) jusqu'à l'heure de l'école et de la sortie de l'école jusqu'à 18h30 (19h à Montmarault)

Les Trucs Pour les Jeunes (TPJ)

Des actions ponctuelles pour les 11-17 ans ont lieu sur les périodes de vacances scolaires, en soirée ou les mercredis et samedis après-midi.

Le Centre Social propose également des sorties culturelles et sportives. Le programme est disponible sur le site internet ou en format papier dans toutes les structures du Centre Social Mon Village.

Des actions en faveur des familles

Céline GIRAUD, la référente famille du Centre Social vous propose différentes actions, avec des ateliers parentalité pour permettre aux parents d'échanger sur leurs difficultés de parents mais aussi avec des professionnels qui apportent des réponses et des outils aux parents.

Céline est également à votre écoute de manière plus individuelle si besoin est et peut également vous accompagner et vous orienter dans différentes démarches comme des simulations CAF, etc...

Diverses actions

Des actions en faveur des aînés: Les ateliers numériques, des ateliers mémoire: des ateliers de Gym.

Centre Social Mon Village: 14, rue Jean Moulin 03430 Villefranche d'Allier. Tel 04.70.07.41.69 Mail: csrvillefranche@wanadoo.fr

Site internet: <http://villefranchemontmarault.centres-sociaux.fr/>

Facebook: <https://www.facebook.com/Centre-Social-Rural-de-villefrancheMontmarault>

État civil



Nous souhaitons la bienvenue aux 6 bébés nés cette année dont

BERTRAND Nathan né le 02 janvier

SGOBIO Mylan né le 16 février

AUBRET Adélie née le 23 mai

TINDILIERE CABANNE Augustin né le 24 novembre



Nous exprimons nos vœux de bonheur aux 12 mariés et aux 4 pacsés dont

MARTIN Joëlle et DEVEAUX Gilles mariés le 26 février

DORIGNY Aurélie et SAWICKI Élian mariés le 18 juin

KOCHANNEK Isabelle et DOS SANTOS Paul mariés le 18 juin

JUILLET Audrey et MARTIN Émeric mariés le 03 septembre

COLLINET Béatrice et MORGEAT Adrien mariés le 17 septembre.

PORÉE Amanda et SGOBIO Renaud pacsés le 24 novembre

COUTAUD Cécilia et DUPONT Nicolas pacsés le 26 novembre.



Nous présentons nos condoléances à la famille de

DE CASTRO Antonio décédé le 04 janvier

CONTÉ Michele décédé le 10 janvier

SÉGUI Colette décédée le 25 janvier

ALLIGIER Philippe décédé le 28 avril

MUNTZ née BECKER Sophie décédée le 08 mai

JUNIER Didier décédé le 19 juin

MERRY Christophe décédé le 03 août

DUFOUR née VERNERET Christiane décédée le 08 décembre

Cette liste est non exhaustive, la municipalité se devant d'avoir un accord pour publier ces informations.

L'école



Les élèves de CP-CE1-CM2 ont cultivé leurs salades puis les ont mangées à la cantine.



Lors de notre voyage à Exposciences à Clermont nous avons pu découvrir la lunette astronomique.



Les pompiers de Doyet sont venus nous présenter leur matériel et nous former aux gestes qui sauvent.



Nous avons aussi visité le stade Marcel Michelin et l'ASM expérience.



A Pionsat, les CM1-CM2 ont cherché des solutions à l'Escape Game proposé.



Les élèves ont pu tester les lances à incendie.



Les élèves de TPS au CE2 ont fait une chasse au trésor puis ils ont chanté des chansons. Ils ont réussi à trouver le trésor !



JO 2024

Dans le cadre de notre labélisation *Génération JO 2024*, nous avons relevé le défi de courir en relais 2024 mètres puis nous avons écrit 2024 avec tous les élèves de l'école. Merci aux pompiers de Doyet pour la prise de vue avec leur drone.

La kermesse à l'ancienne gare le 24 juin



La piscine

Les élèves du CP au CM2 vont aller à la piscine les jeudis du 30 mars au 15 juin. Nous partirons en car de l'école vers 14h30 et nous reviendrons vers 16h30.

Nous sommes à la recherche d'accompagnateur, homme et femme, afin de nous aider à la prise en charge des enfants au bord et/ou dans le bassin. Pour cela vous devrez être agréé par l'éducation nationale. Il s'agit d'une épreuve qui dure environ une quinzaine de minutes (nager, aller chercher un objet au fond...).

Nous avons également besoin d'aide dans les vestiaires pour surveiller et aider les plus jeunes.

Pour toute information complémentaire ou vous inscrire, veuillez contacter la directrice.

Merci de votre aide

L'équipe enseignante.

Service civique

Nous vous informons qu'un poste de service civique est à pourvoir à l'école de Montvicq.

Si vous avez entre 18 et 25 ans et que vous souhaitez acquérir de l'expérience dans le domaine de la petite enfance, merci de contacter la directrice.

Inscription pour la rentrée de septembre 2023

Les inscriptions des enfants nés en 2020 auront lieu du mardi 30 mai au vendredi 9 juin inclus.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à la mairie. Ensuite vous serez reçu sur rendez-vous par la directrice de l'école.

Associations

Chaque association montvicquoise dispose d'un espace de libre expression dans le bulletin municipal. Ainsi elles peuvent vous faire part de leurs informations et des dates à retenir.

Association Florane et son époque.....

L'exposition artistique de l'association Florane a séduit de nombreux visiteurs durant trois jours venus admirer les œuvres de vingt-sept artistes (peintres et sculpteurs) de talents diversifiés : Montvicq est une pépinière de peintres, sept sont montvicquois (dont deux nouveaux cette année).

Le succès nous invite à présenter pour 2023 une pléiade d'artistes régionaux et de bonne facture les 12, 13, 14, 15 août à la salle Multi-activités.



Les visiteurs découvrent de nouveaux artistes.

Le Cafournio

A sa création en 2015, l'équipe de l'association le Cafournio, de cette époque, avait comme objectif essentiel, la création d'un lieu culturel pérenne nommé "café associatif" autour de la place de Montvicq.

Cette équipe et les suivantes ont œuvré en direction de cet objectif. Après de nombreux déboires et des difficultés (difficultés financières, implantation locale non soutenue etc...), l'équipe en place en 2020 a pris la décision de faire évoluer ce projet.

Une réflexion menée durant les années 2018 à 2019 a abouti sur les points suivants :

- Puisque le projet ne pouvait pas se réaliser sur place il nous fallait envisager ce même projet culturel d'une façon différente,
- Les forces humaines et financières n'étaient pas assez solides pour prendre un risque financier (emprunt à rembourser, tenu d'un lieu avec des heures d'ouvertures régulières...),
- Pour rencontrer un public plus large, nous devons aller au-devant de ce public,
- L'association le Cafournio implantée à Montvicq fait partie de la communauté de communes de Montmarault-Commentry-Néris-les-Bains, et nous souhaitons développer des partenariats avec des associations, des collectivités territoriales et toutes structures intéressées par notre projet,
- Nous avons, toujours, le souhait de conserver des actions ponctuelles et régulières sur la commune de Montvicq.

C'est ainsi qu'est née la nouvelle formule du "Café associatif" le Cafournio. Un camping-car itinérant qui se déplace de village en village au gré des fêtes partagées avec d'autres structures et collectivités (projet soutenu financièrement par le Conseil départemental de l'Allier, les fonds participatifs Ulule et les fonds engrangés grâce aux activités de l'association le Cafournio).

Ce nouvel espace itinérant, dédié à la culture, propose des interventions théâtrales, musicales, par des professionnels, de la lecture à haute voix par les adhérents de l'association "au fil des mots", un atelier "arts créatifs" animé par une bénévole de l'association. Ouvert directement sur le public "le comptoir" propose des boissons et de la petite collation essentiellement biologiques réalisées localement afin de créer une ambiance conviviale.

Vous pouvez le rencontrer sur les routes, les places, lors d'une fête de village, ou d'une activité régulière, tout de vert vêtu, il se prénomme "le Dépanneur". Des projets sont donc d'ores et déjà prévus pour 2023 sur les communes de Montvicq, la Celle et Malicorne.



Programme, en construction, du premier semestre 2023

Outre le fonctionnement du "Dépanneur", Le Cafournio organise sur la commune de Montvicq des actions régulières.

De septembre 2022 à juin 2023 a lieu un atelier "Aiguilles et Compagnie" qui se déroule à la Salle de la Gare de Montvicq tous les jeudis à partir de 14h 00.

Lundi 6 mars 2023 de 18h à 20h : début de l'Atelier théâtre à La Celle, organisé par le Cafournio et l'Amicale laïque la Celloise, animé par la Compagnie le Cure-Yeux (de mars à juillet 2023). Participation 30 €. (adhésions aux associations comprises).

Samedi 08 Mai 2023 : Participation du "Dépanneur" à la brocante organisée par le comité des fêtes de Malicorne.

Samedi 03 Juin 2023 : « Place au Public » à la Celle (03), organisée par le « Dépanneur » du Cafournio en collaboration avec la mairie de la Celle

Samedi 08 Juillet 2023 : « Place au Public » organisée par le « Dépanneur » du Cafournio à Montvicq.

Contactez l'association Le Cafournio pour toute demande d'information concernant une animation culturelle ou la participation du « Dépanneur » dans un projet.

Tél. 07.69.49.50.81 (laisser un message. Nous vous rappelons)

Courriel : lecafournio@gmail.com

www.facebook.com/lecafournio

Montvicq en fête



Notre Association a vu le jour le 08 Avril 2022 à MONTVICQ.

Son Président Sébastien TOURET a su fédérer une équipe dynamique composée d'une vingtaine de personnes de tous âges et de tous horizons, avec pour objectif de proposer tout au long de l'année des festivités et des animations diverses et variées.

- En 2022, vous avez pu nous retrouver au cours de 3 manifestations :
- le 16 Juillet 2022 lors de la Fête Patronale en partenariat avec la municipalité,
- le 18 Septembre 2022 lors de la Brocante,
- le 12 Novembre 2022 lors de notre Concours de Belote.



Ces 3 festivités et animations ont connu un vrai succès et elles ne peuvent être réussies sans un public nombreux et chaleureux, aussi nous vous remercions pour votre

participation ainsi que pour l'accueil que vous nous avez réservé à chacune de nos manifestations.

Aussi, forts de cette expérience et grâce à vos encouragements, nous vous proposons de nous retrouver en 2023 :

Le samedi 04 Février 2023 à 19h30 : Soirée Aligot (réservations jusqu'au mardi 24 Janvier 2023 au 06-52-66-46-63)

Le samedi 22 Avril (20 h 30) et le dimanche 23 Avril 2023 (14 h 30) : Spectacle de variétés en deux parties avec une première partie « Bourvil mes p'tites chansons et autres rigolades » suivie d'une deuxième partie « chansons et medley des années 70-80 et 90 »

Le samedi 15 Juillet 2023 : Fête patronale aux côtés de la municipalité

Le dimanche 17 Septembre 2023 : Brocante.

D'autres festivités sont en cours de réflexion.

Nous comptons sur vous et avons hâte de vous retrouver toujours plus nombreux.

A très bientôt.

Tel : 06-52-66-46-63

Courriel : montvicqenfete@gmail.com

www.facebook.com/montvicqenfete

L'AS Montvicq.....

L'AS Montvicq a retrouvé le chemin des terrains, en cette nouvelle saison footballistique. Deux équipes seniors sont engagées en départementale 5 et nos petits jeunes évoluent au sein de l'entente BDMMC dans différentes catégories.

Au mois d'octobre, le club a organisé un après-midi goûter pour les enfants licenciés au club à l'occasion d'Halloween. Ceux-ci déguisés en sorcières, fantômes ou autres vampires étaient accompagnés de leurs parents et nos seniors participaient eux aussi à cet événement très réussi. Un atelier maquillage était mis à la disposition des enfants.

Nous pouvons tous nous retrouver autour des stades pour encourager nos équipes. Vous pouvez nous retrouver sur la page Facebook « AS Montvicq ». Allez l'AS Montvicq.



Equipe seniors A et B



Jeunes licenciés du club

L'AS Montvicq

Jubilé surprise

Le stade de la croix blanche connu un surprenant samedi 27 août riche d'émotions, de ballons ronds et de bonne humeur.

L'homme à tout faire de l'AS Montvicq passe la main lors de l'assemblée générale à une nouvelle équipe dirigeante, après 51 ans à la barre. Sa fille Gyslaine, depuis sa côte d'azur, et le nouveau président M. François Laurenceau imaginèrent la même idée : d'évidence nous devons l'organisation

d'un jubilé pour fêter et conclure ce départ. Et pour quoi ne pas garder secrètement le projet, et ainsi créer une fête surprise ?

Une logistique de tout instant, l'aide des fidèles, des invités par paquets de dix et des nuits courtes accouchèrent d'une superbe fête dont chacun se souviendra.

Une centaine de personnes participèrent, un nombre qui ne demandait qu'à grossir sans les contraintes d'assurance. Des anciens de la première génération du club dans les années soixante jusqu'aux recrues récentes, un rassemblement

homogène de l'histoire de l'AS Montvicq s'est vêtu d'un T-shirt siglé "MERCI GÉRARD" créé à l'occasion, le troquant quelques instants plus tard pour un maillot vert et participer au match de gala. Du football, de la musique, une buvette bien sollicitée, une tombola et bien plus encore : rien n'a été oublié et même le soleil n'a pas manqué au rendez-vous, déjouant les pronostics.

Le village et son club lui doivent, ils lui ont rendu

honneur. Une fête si populaire que son écho parvient aux oreilles de France 3, qui consacre un sujet autour de l'intéressé. Une vidéo disponible sur Youtube, bien nommée "Gérard Peleras 51 ans de passion".

Notre mémoire retiendra de cette fête les rires, les retrouvailles jusqu'aux larmes de joie et le message inscrit sur les t-shirts : MERCI GÉRARD !



Gérard

Combattants Algérie Tunisie Maroc (CATM)

Nous remercions madame le Maire, le conseil municipal ainsi que les habitants de Montvicq présents lors des commémorations.

L'UFAC, fidèle au souvenir des victimes de toutes les guerres, invite la jeunesse et tous les autres à se préparer à remplacer les anciens combattants qui disparaissent d'année en année.

Venez nombreux aux dates anniversaire du 8 mai et 11 novembre.



Association pour le don du sang bénévole de Bézenet-Doyet-Montvicq

En 2022, L'établissement Français du Sang a organisé trois collectes dans nos trois communes. A cause de la pandémie, deux ont eu lieu à Doyet, la salle Delta étant suffisamment spacieuse pour accueillir les donneurs dans les conditions requises par le protocole sanitaire. Au cours de ces trois collectes, nous avons accueilli 134 donneurs : une dizaine de donneurs en moins pour chaque collecte, cette baisse de la mobilisation est malheureusement partagée avec les autres associations.

Pour l'année 2023, trois collectes sont également prévues :

- le 9 janvier à Bézenet,
- le 5 mai à Doyet,
- et le 6 septembre à Montvicq.

Nous vous rappelons qu'il est recommandé de s'inscrire sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> Vous éviterez ainsi l'attente et faciliterez le travail du personnel de l'E.F.S.

En 2023, l'E.F.S. entend mettre l'accent sur les collectes de plasma : la France ne produit que 35% du plasma qu'elle utilise. Aussi, des rendez-vous vous seront proposés lors des collectes, vous pouvez aussi vous manifester directement auprès de l'E.F.S.

L'assemblée générale de l'association aura lieu :

Salle du Temps Libre à Bézenet ,
le samedi 21 janvier à 10 h 30,
toute présence sera la bienvenue.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2023 et vous attend nombreux pour les malades sur nos trois collectes.

Monsieur Pacontent



Le fléau des emballages

Les élus sont toujours à la recherche des établissements américains de restauration rapide. En effet, nous n'avons trouvé que les emballages jonchant les accotements et trottoirs.

**MERCI DE DÉPOSER VOS EMBALLAGES
DANS VOS POUBELLES.**

Le code de la route

Petit rappel du code de la route pour ceux qui vont au City Park :

Le panneau rond, rouge avec une barre horizontale blanche à l'intérieur, signifie une interdiction. L'entrée du City Park se fait place de l'Eglise et la sortie rue du Tacot..... et non l'inverse.



Les poubelles nomades

Certaines poubelles sont toujours à la recherche de leur propriétaire, abandonnées sur le domaine public.

Afin de respecter l'environnement et votre voisinage, rentrer votre poubelle après la collecte.

Pour rappel, le ramassage des déchets a lieu tous les quinze jours. Pour l'année 2023 il se fera les semaines impaires : les mardis matin pour les déchets ménagers et les jeudis matin pour les recyclables.

Les points tri, pour le verre uniquement, se situent aux Bourdignats et rue du Tacot. Seul l'emplacement rue du Tacot propose le système Cliink , qui récompense les personnes qui trient leurs emballages en verre.

La tritou mobile stationnera sur le parking de l'école pendant les vacances scolaires du 16 au 18 février et du 26 au 28 octobre 2023.

Si vous estimez que vos containers sont trop petits, vous pouvez en demander des plus grands en appelant le SICTOM au 04-70-64-23-80 ou sur le site du Sitcom région montluçonnaise <https://www.sictomrm.com/>

Nous rappelons que les containers sont exclusivement réservés aux résidents des chemins ne disposant pas de bacs individuels.

Propriétaires de chiens : Votre facteur est précieux, protégez-le !

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, votre boîte aux lettres et votre sonnette doivent être positionnées et accessibles depuis l'extérieur de votre propriété.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, aucun contact ne doit être possible entre le facteur et lui.

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux domestiques que leur animal ne doit pas divaguer sur la voie publique.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

A la suite de la sécheresse de l'été 2022, la municipalité a effectué une demande de reconnaissance de la commune en tant que catastrophe naturelle.

Si vous avez constaté des dommages sur votre habitation (fissures, affaissements, rupture de canalisation), vous pouvez adresser votre dossier constitué d'un courrier circonstancié et de photos soit par mail à mairie.montvicq@wanadoo.fr soit sous format papier au secrétariat.

Vous disposerez d'un délai de dix jours, à compter de la date de publication au journal officiel pour déposer auprès de votre compagnie d'assurance une déclaration de sinistre afin de bénéficier du régime d'indemnisation prévu par la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 modifiée.

